

Observation n°69

De : VENT DE PANIQUE 56 - MOREAC-
Envoyé : mercredi 19 février 2020 22:04
À : mairie.moreac@wanadoo.fr
Objet : Enquête publique de la SEDE de KERVELLIN

Bonjour Mr Le Commissaire Enquêteur

Vous trouverez en PJ la lettre d'OBSERVATION N° 8 (dossier dévaluation des biens)
à joindre au dossier de l'enquête.

Salutations Distingués

Noël LE BRETON
Président de VENT DE PANIQUE 56
56500 MOREAC
0607469631
ventdepanique56@aol.fr

PJ



MOREAC, le 19/02/2020

Enquête publique pour le projet éolien de la SEDE de KERVELLIN à MOREAC

Monsieur le commissaire enquêteur.

Au nom de l'association « VENT DE PANIQUE 56 » enregistré légalement à la sous préfecture de PONTIVY 56300, le 07/02/2012 sous le N° W562001640 dont l'objet est « protéger, lutter, Défendre, se prémunir, s'opposer ,etc. contre les projets industrielles dédaigneuses qui porteraient atteintes aux patrimoines, à l'environnement, aux ressources naturelles, au cadre et à la qualité de vie des habitants de la commune de MOREAC et des communes environnantes, dont je suis le Président,
Je vous prie de trouver, ci-dessous, l'**OBSERVATION N° 8** concernant le projet éolien de Kervellin à Moréac.

Impact du projet sur la valeur de sur le Foncier Bati

D7/56 Art 3.1.9 page 186

Affirmer qu'il n'y aura pas d'impact sur la valeur immobilière est dénué de justification.

Un avis d'agence immobilière locale aurait été nécessaire pour justifier cette assertion à charge de la SEDE de Kervellin.

Certes on peut estimer que le prix de la terre agricole ne sera pas modifié.

Par contre, la valeur des habitations sera diminuée de 20 à 30%.

Diminution liée à la proximité des éoliennes, liée aux impacts non acceptables au niveau de l'émergence du bruit des éoliennes la nuit, aux impacts désagréables des émissions lumineuses dues à leur signalisation aérienne.

Un calcul sommaire pour 25 habitations concernées donne $25 \times 130\,000\text{€} \times 25\% = 812\,500\text{€}$

Ceci est un impact important et significatif. Puisqu'il représente plus de 8 % de l'investissement total de l'opération
A cette somme il faut aussi ajouter la diminution de la taxe foncière assise sur la valeur des biens – estimation de 1000 à 1500 € pour la commune de Moréac.

Ces valeurs de dépréciation sont à prendre en considération pour bien apprécier les critères d'acceptabilité du projet

Un impact NON NEGLIGEABLE sur la dévalorisation des maisons dans ce dossier